

L'avenir du domaine

L'ensemble de l'ancien domaine militaire a été vendu en 2003 à une société immobilière, IMMO GERARDRIE, qui l'a divisé en trois lots.

Le premier lot comprend BM18 (cuisine), les BM 19 et 20 (blocs « 1939 ») ainsi que l'héliport.

Le deuxième lot comprend le BM22 (Maison Lambinon), le BM23 (salle de gymnastique), le BM24 (cuisines), le BM25 (mess troupes), Le BM32a (poste à essence), les BM 33 et 37 (manèges) ainsi que quelques bâtiments annexes.

Ce lot comprend également les dalles bétonnées entre la partie plate du thier de la Chartreuse et les remparts.

Le troisième lot est constitué des bâtiments du réduit, à l'exception de la poudrière.

Les remparts, les terrains le long de la rue des Fusillés et le parc des oblats restent propriété de la Ville de Liège.

Le bastion des Fusillés et les monuments de l'esplanade resteraient propriété de la Défense nationale. « Resteraient » car curieusement, alors que le bastion et le monument du troisième génie faisaient bien partie de l'acte de vente des zones vertes à la Ville de Liège en 1998, ils ont étrangement « glissé » vers la Défense Nationale sur les derniers plans que nous avons vus.

Si le deuxième lot a été acheté par le promoteur immobilier MATEXI, les lots 1 et 3 n'ont toujours pas trouvé d'acheteur sérieux. Or, MATEXI n'a aucun intérêt à commencer les constructions à l'intérieur du corps de place tant qu'une solution n'aura pas été trouvée pour le reste. Qui irait acheter une maison ou un appartement à côté d'un chancre?

Actuellement, MATEXI fait assainir sa zone. Les manèges sont démolis, les autres bâtiments en cours de démolition et les dalles de béton à l'extérieur vont être cassées. Il est vraisemblable que MATEXI va commencer par urbaniser le thier de la Chartreuse, plus facile à vendre puisque ne dépendant géographiquement pas des autres lots.

A la demande de MATEXI, un groupement international d'architectes s'est regroupé pendant deux semaines pour une « charette urbanistique » afin de réaliser un plan d'aménagement global du domaine (sauf le parc). La réalisation de ce projet est bien-sûr tributaire du fait que des promoteurs sérieux s'intéressent aux lots 1 et 3.

Le réduit étant le cadeau empoisonné, comme nous le disons depuis vingt ans, nous pensons que les pouvoirs publics devront s'impliquer si ils veulent vraiment, comme ils le prétendent, un avenir pour le domaine.

Pierre Michaux